

# Agenda 21 de Reims Métropole, Vers une Métropole Durable

Lancement de la Concertation :  
1<sup>ère</sup> réunion du « comité21 »

6 juillet 2010

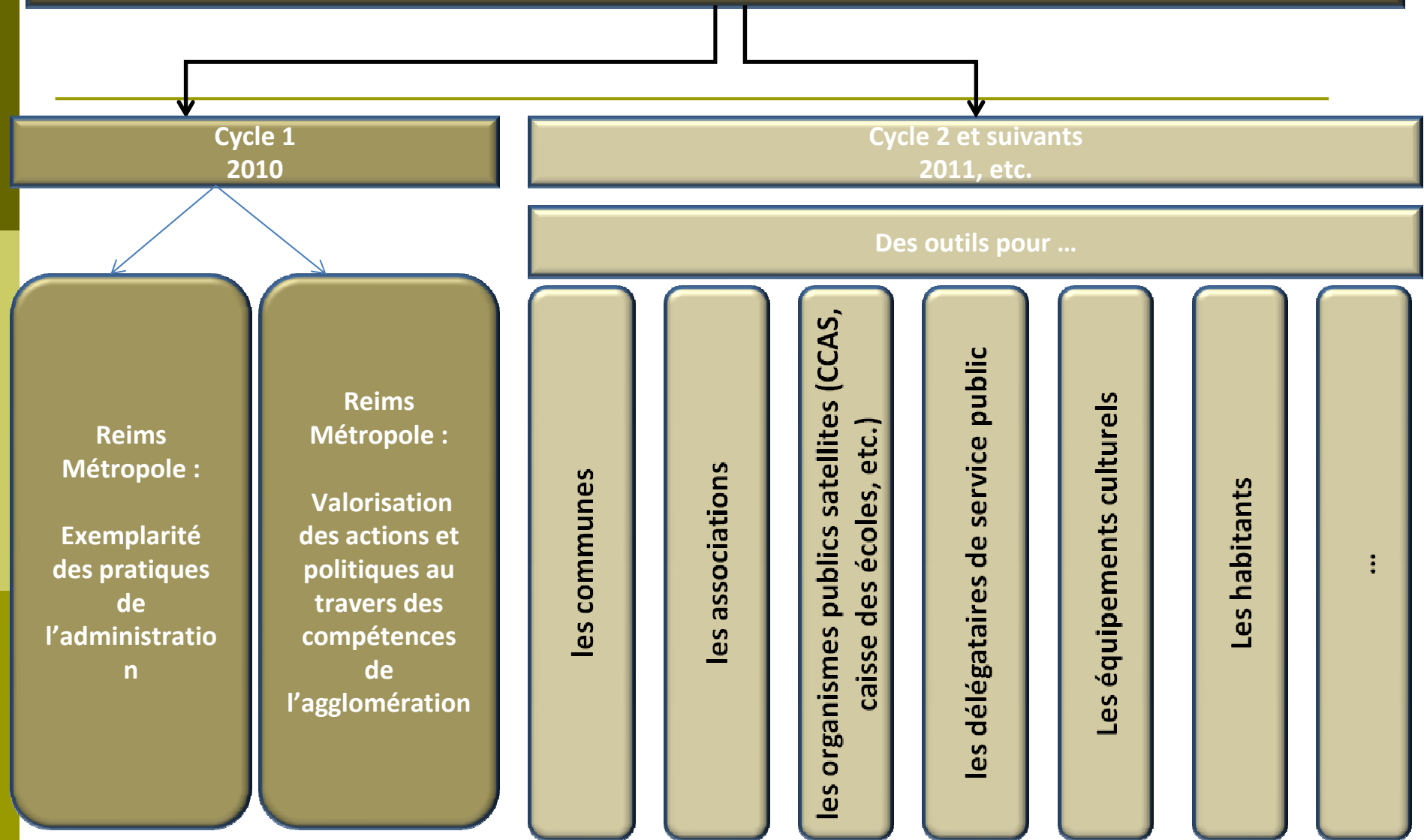


# Objectifs

---

- ❑ Comprendre **la démarche** Agenda 21
- ❑ Comprendre la **démarche adoptée par Reims Métropole**
- ❑ Revenir sur le **calendrier** de la démarche
- ❑ Vous faire participer au **diagnostic** « développement durable »

# L'Agenda21 de Reims Métropole, des valeurs communes pour des outils adaptés aux partenaires de l'agglomération





# L'Agenda 21, un outil au service des collectivités

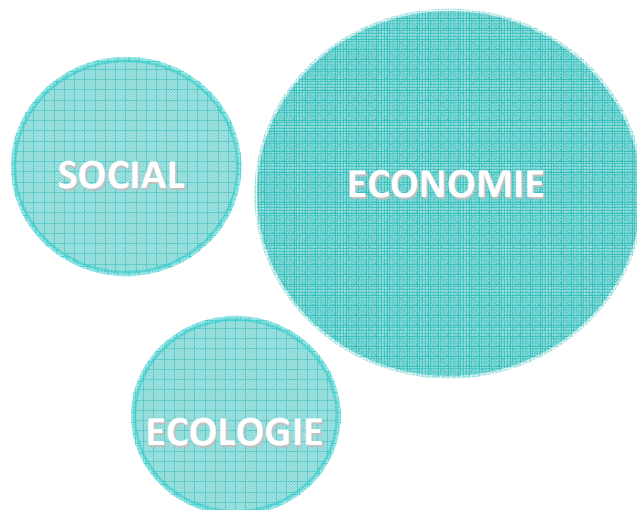


# Le développement durable

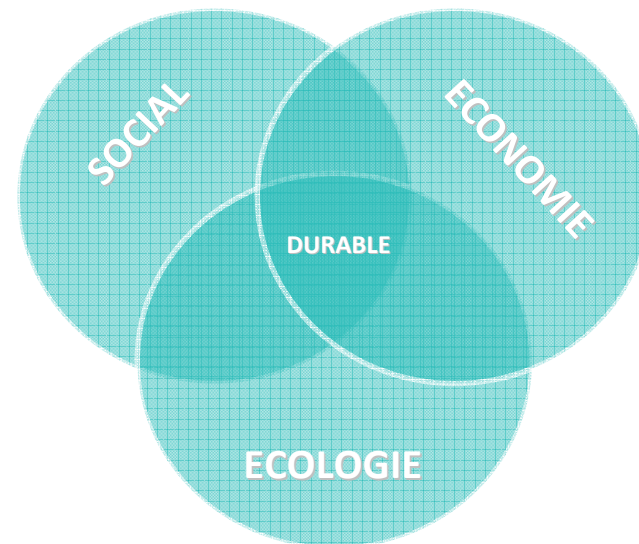
- « ***un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs*** »

Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement  
Rapport Brundtland – *Notre avenir à tous* (1987)

Un constat



Un objectif



# Concrètement l'Agenda 21 c'est :

## Un projet de territoire durable

### □ Un projet de territoire ...

- élaboré dans une large démarche de concertation
- appuyé sur des objectifs ciblés
- traduit par un programme d'actions

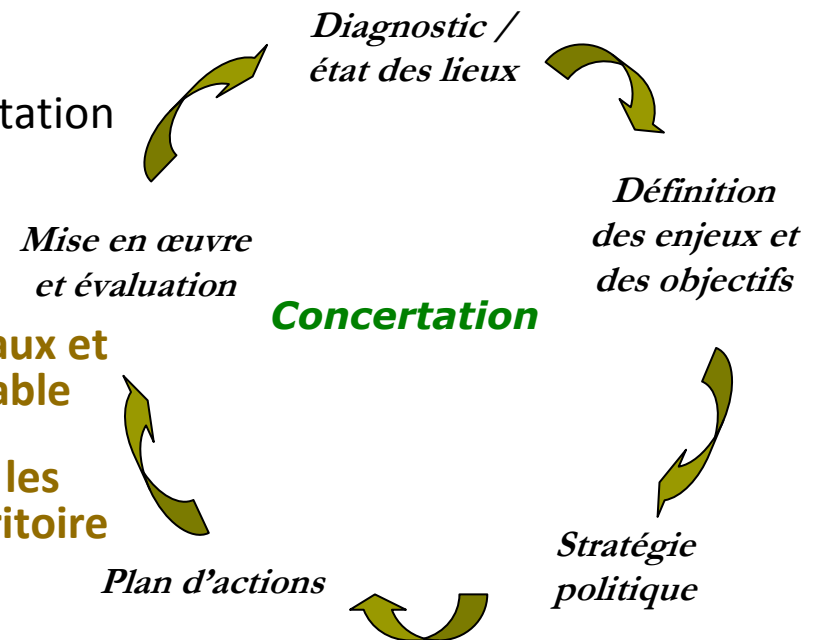
...pour s'inscrire dans les engagements nationaux et internationaux en matière de dévelop. durable

...pour améliorer la qualité de vie, économiser les ressources et renforcer l'attractivité du territoire

### □ Un cadre de travail, un outil de dialogue :

- pour l'ensemble des parties prenantes du projet

### □ L'insertion possible dans des réseaux (Association 4D, Comité 21, etc.)

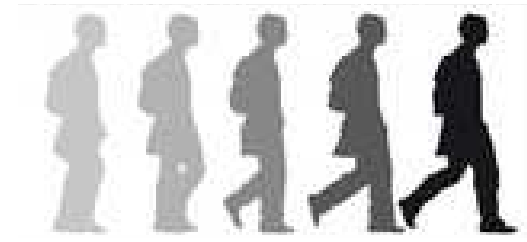


# L'Agenda 21

## 3 niveaux d'implication...

---

- **Agir en « interne »** sur le fonctionnement et les modes d'organisation propres à ses services
- **Porter un projet durable de territoire** en mobilisant tous les partenaires à même d'y contribuer : *institutionnels, entreprises, associations...*
- Organiser un dialogue et une réelle concertation avec les habitants, les entreprises pour aboutir à un **projet partagé et faire évoluer les pratiques ...**

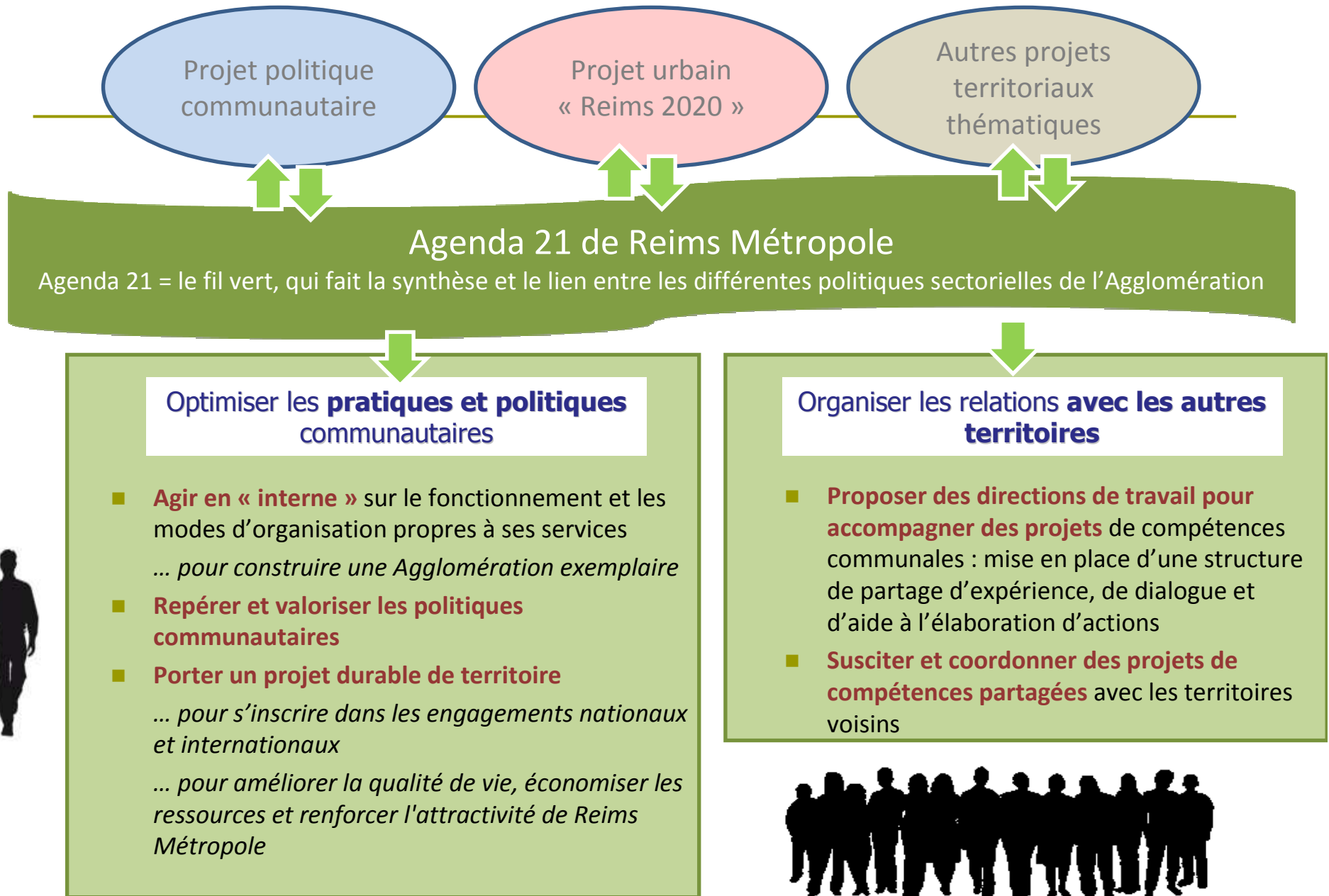




# L'Agenda 21, concrètement sur Reims Métropole



# Positionnement en enjeux de l'Agenda21 de Reims Métropole



# 4 grandes finalités du développement durable

1

**Lutter contre le changement climatique**

2

**Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources**

3

**Promouvoir l'épanouissement de tous**  
(Liberté, égalité, fraternité)

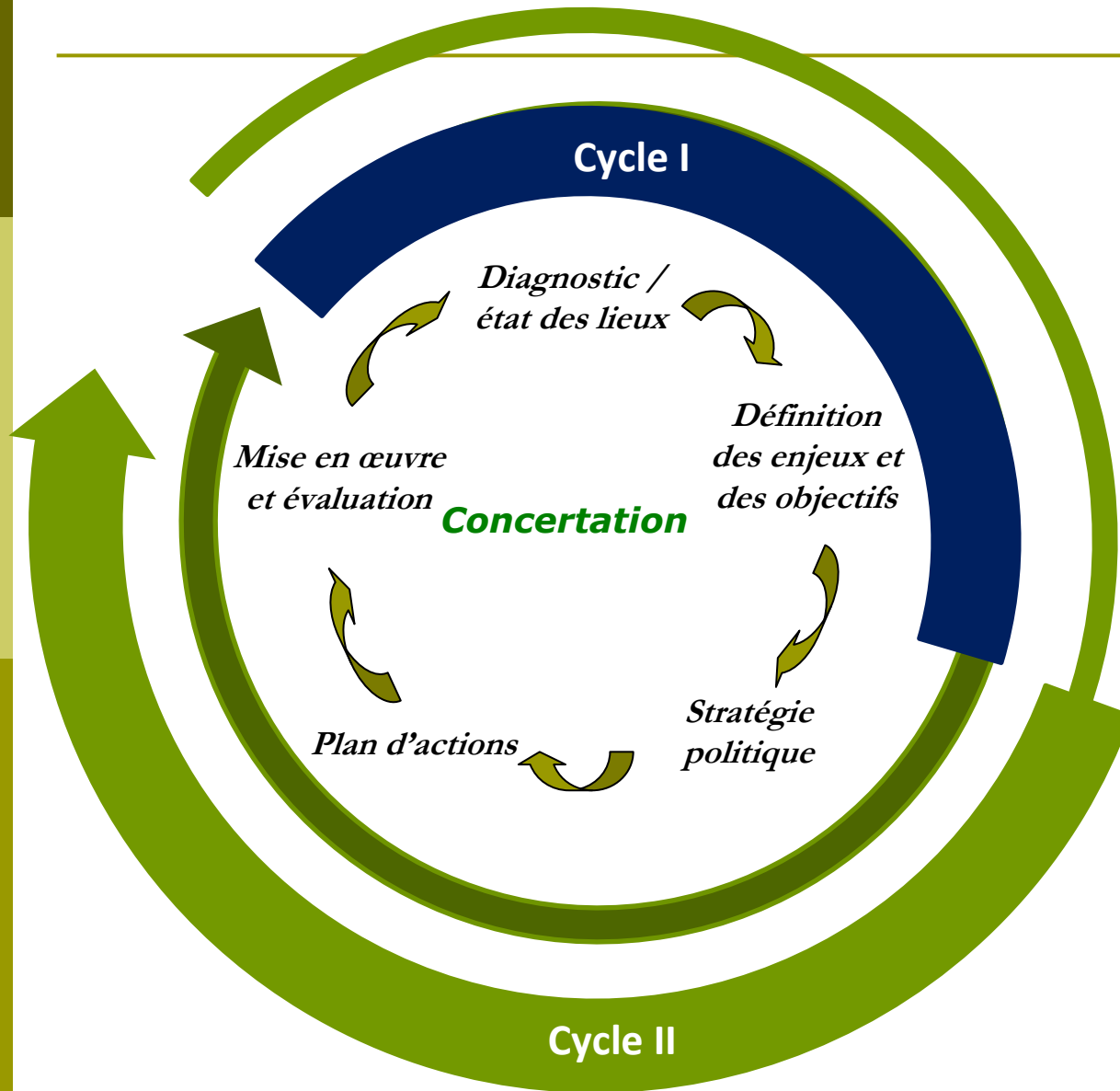
4

**Produire et consommer de manière responsable**

# La démarche de Reims Métropole, calendrier et rôle des différentes instances



# L'Agenda21, une démarche d'amélioration continue



## Cycle 1 (2010) :

- Un plan d'actions pragmatique centré sur les compétences de Reims Métropole
- Un premier cycle de concertation

## Cycle 2 (2011 etc.) :

- Un approfondissement des actions communautaires,
- Un élargissement du dispositif aux acteurs du territoire

# L'Agenda 21 de Reims Métropole

## Concertation et participation

### Décision et suivi de la démarche

Comité de pilotage de la  
démarche Agenda 21

Comité de suivi technique

Forum du dévelop-  
pement durable

Magazine Reims  
Métropole, Site internet, etc..

**Communication et partage  
de connaissance**

***Projet d'Agenda 21  
de Reims Métropole***

### Co-construction : réflexion et propositions

#### Comité 21

(CD2R, commission intercommunale d'accessibilité  
groupe de travail inter-quartier, le SIEPRUR, la CCSPL)

#### Atelier interservices

(groupe adhoc réunissant des agents  
des services de Reims Métropole  
et des communes)

#### Conseils de quartier

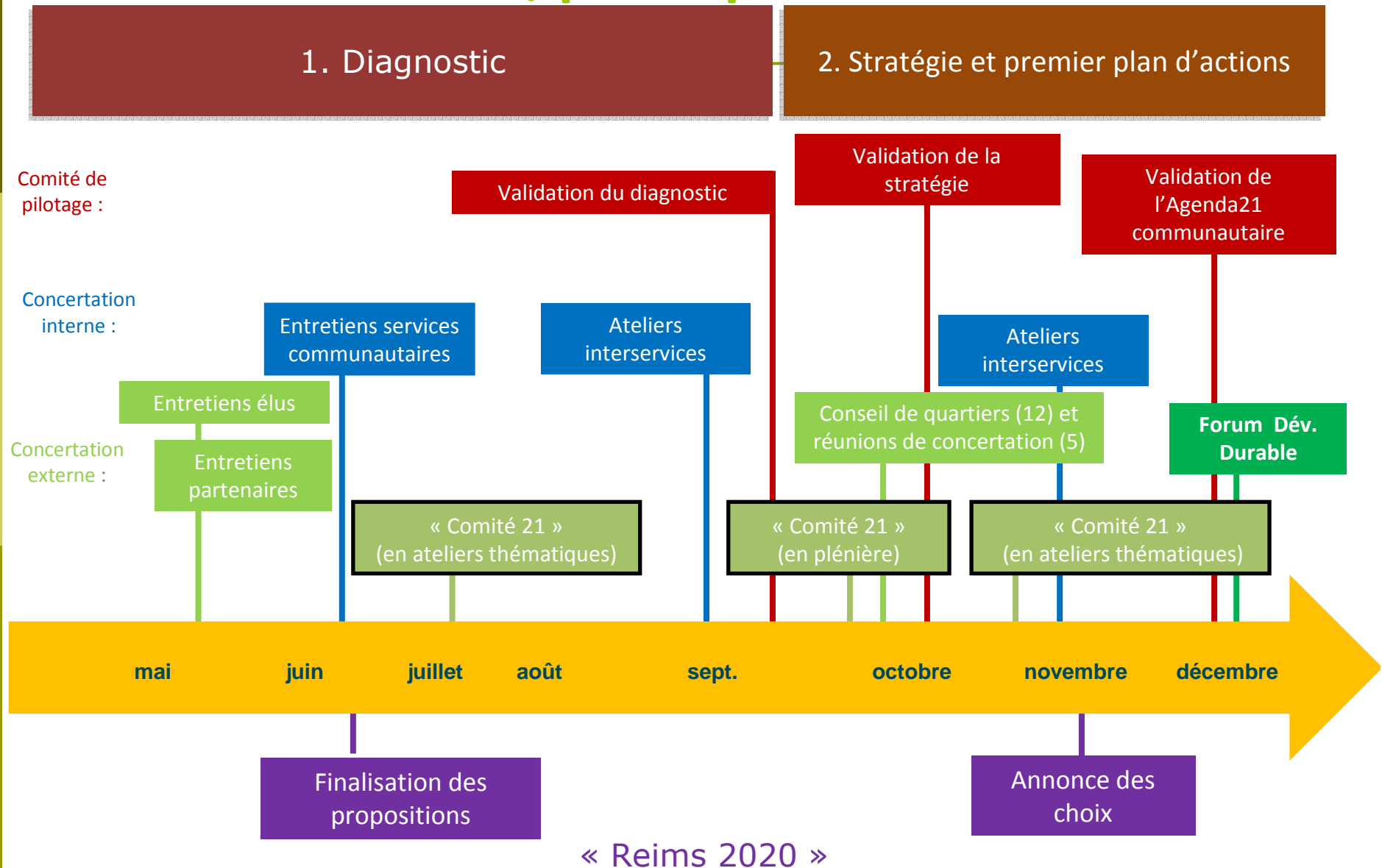
(12 conseils de quartier de la Ville de Reims)

#### Réunions publiques

(5 autres communes de Reims Métropole)

# L'Agenda 21 de Reims Métropole

## Concertation, participation et information



# Constitution des ateliers de travail



# Quatre ateliers

---

- ❑ Atelier n°1 : « *Comment lutter contre la précarité énergétique? »* »
- ❑ Atelier n°2 : « *Quels sont les modes de vie favorables à la biodiversité ? »* »
- ❑ Atelier n°3 : « *Comment les démarche intergénérationnelles participent-elles au développement durable? »* »
- ❑ Atelier n°4 : « *Comment l'économie sociale et solidaire contribue-t-elle au développement durable? »* »



**Merci de votre attention**

